



CABINET
Service communication

mercredi 4 mars 2015

Aménagement de la Plage de Pointe Rouge-Marseille

Travaux de libération d'emprise sur le Domaine Public Maritime pour le bénéfice des usagers

Depuis un incendie intervenu à l'été 2014, le restaurant « La Bonne Franquette », implanté sur le Domaine Public Maritime (DPM) de la plage de Pointe Rouge, n'est plus en mesure de poursuivre son activité.

Cet établissement est situé dans une zone fortement soumise à l'érosion marine, qui met en péril la construction, et aurait exposé les biens et les personnes en cas de reconstruction.

Dans ces conditions, suite à un accord amiable entre l'État et l'Exploitant, l'autorisation d'occupation temporaire du Domaine Public Maritime n'a pas été renouvelée, l'État prenant à sa charge les travaux de démolition de l'établissement.

Les opérations de démolitions seront concentrées sur trois semaines, entre le 9 mars et le 27 mars 2015. Elles s'effectueront depuis la plage et l'avenue de Montredon. L'évacuation des matériaux de démolition, en décharges agréées, sera réalisée par camions depuis la plage.

Pour éviter tout risque pour les usagers de la plage, des mesures de sécurité (fermeture temporaire des accès à l'eau, balisage de la zone de roulement, etc.) seront mises en œuvre au cas par cas lors de ces phases d'évacuation.

Il convient toutefois de préciser que, pour limiter au maximum les désagréments,, la plage restera ouverte à tous en dehors des phases d'évacuation.

Les installations de chantier seront implantées au Nord de la plage, à proximité de l'établissement, et sur la voirie pendant toute la durée des travaux.

Des panneaux d'information à destination de l'ensemble des usagers seront mis en place sur le site. A l'issue de ces interventions, la plage sera nettoyée et remise en état.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la Direction Départementale des Territoires et de la Mer par courrier, par courriel ou par téléphone : DDTM des Bouches-du-Rhône – Service Mer, Eau et Environnement - 16 rue A.Zattara – 13332 Marseille Cedex 3, tel : 04 91 28 54 67, ddtm-consult-public-mer@bouches-du-rhone.gouv.fr

Démolition du restaurant la Bonne Franquette – Pointe Rouge

Plan installation de chantier - phase 2 - DEMOLITION

